



MAISON
DE LA PARTICIPATION
ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉS

INTRODUCTION

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. C'est d'ailleurs toujours ainsi que cela s'est passé. »

Margaret Mead (anthropologue)

Le secteur associatif est le refuge naturel de ceux qui veulent « faire » plutôt que de simplement « demander ». Les associations jouent un rôle pivot : elles transforment une frustration ou une idée individuelle en une force collective structurée.

Les associations sont un des canaux par lesquels les citoyen·ne·s clament leur besoin d'être entendu·e·s, et surtout, leur besoin d'être utiles.

À côté de cela, fleurissent des collectifs éphémères ou durables, portés par des habitants qui ne se définissent plus comme des « usagers », mais comme des experts de leur quotidien, plus comme des locataires du territoire carolo mais comme des propriétaires.

La Maison de la Participation et des Associations (MPA) agit comme un catalyseur pour toutes ces énergies, en offrant les outils nécessaires pour que ces voix ne se perdent pas dans le vide, mais se traduisent par des réalisations concrètes sur le terrain.

Grâce notamment à des dispositifs comme les Rencontres citoyennes (ex-« Conseils de participation »), l'appel à projets « Initiatives citoyennes » et au financement de la Ville de Charleroi, la MPA a permis de redistribuer le pouvoir de décision aux Carolos eux-mêmes, finançant de nombreux projets de quartier choisis par les citoyen·ne·s.

Parallèlement, la Ville de Charleroi renforce la participation directe des citoyens à la prise de décision publique au travers de l'Assemblée citoyenne carolo et de la Tournée des quartiers. La MPA, véritable trait d'union entre les citoyen·ne·s, les associations et les institutions, prend naturellement sa place dans ces processus.

Au-delà des chiffres et des projets dont ce rapport fera état pour l'année 2025, nous constatons un changement de paradigme profond : à Charleroi, la participation n'est plus une intention, elle est devenue une méthode de travail.

Notre défi pour l'avenir sera de maintenir ce souffle !

Caroline Davini, directrice

MISSIONS

Extrait des statuts publiés en avril 2022 au Moniteur belge :

ARTICLE 5 - BUT SOCIAL

L'association a pour but d'accompagner les projets collectifs non marchands (projets portés par un collectif de citoyens, associations de fait, ASBL, comités de quartier, conseils de participation...), de promouvoir le réseau associatif du pays de Charleroi et de favoriser le développement de partenariats.

ARTICLE 6 - OBJET SOCIAL

Elle se propose d'atteindre ses buts en réalisant les activités principales suivantes :

- mise en place de services gestion de projets, juridique, financier, communication et logistique (location de salles et matériel) ;
- gestion des dispositifs de participation citoyenne mis en place par la Ville de Charleroi;
- mise en réseau des différentes parties prenantes (ville, associations, collectifs citoyens, etc.) ;
- être l'interface entre les dispositifs de participation citoyenne et les associations et la ville de Charleroi.

ORGANIGRAMME

L'équipe en date du mois d'avril 2026 :

Direction

- Caroline Davini - Directrice ————— 1 ETP

Accueil et secrétariat

- Louise Pérot - Agente d'accueil ————— 1 ETP
- Tania Molinengo - Secrétaire ————— 0,8 ETP

Service logistique

- Nermin Yilmaz - Coordinatrice logistique ————— 1 ETP
- Julien Maton - Ouvrier ————— 1 ETP
- Stéphane Nottet - Employé logistique ————— 0,5 ETP
- Sabine Dejean - Agente d'entretien ————— 1 ETP
- Evelyne B. Bwanamuzuri - Agente d'entretien ————— 1 ETP

Services d'accompagnement

- Arthur Pino - Comptable ————— 0,2 ETP
- Luc Boulanger - Comptable ————— 0,5 ETP
- Kimberley Ghislain - Responsable financier ————— 1 ETP
- Mélodie Bievez - Conseillère juridique ————— 1 ETP
- Sarah Di Giorgio - Sites Web, marchés publics ————— 1 ETP
- Guillaume Monchaux - Graphiste ————— 0,8 ETP
- Catherine Dujou - Graphiste ————— 1 ETP
- Justine Parlagreco - Gestion de projets ————— 1 ETP
- Kami Perez - Projet européen ————— 1 ETP

Participation citoyenne

- Salomé Hardy - Chargée de mission ————— 1 ETP
- Donovan Destaebel - Chargé de mission* ————— 1 ETP
- Laurie Henriot - Chargée de mission* ————— 1 ETP
- Julie Claes - Chargée de mission* ————— 0,8 ETP

*Employé Ville

CHIFFRES & BUDGET

LOCATION DES SALLES ET MATÉRIEL

57 associations ont bénéficié de locations de salle et 51 associations ont loué du matériel en 2025.

L'activité se concentre massivement sur la cafétéria et un quatuor de salles principales (salles 3, 4 et les espaces 80). **Si l'objectif est d'optimiser l'espace, il sera intéressant d'analyser comment redynamiser les autres salles.**

RECETTES

- Subvention PDU RW-Ville :
488 298,22€
- Subvention Ville - Conseils de participation :
312 000,00€
- Subside APE :
418 942,56€
- Subside Maribel :
24 045,62€
- Subvention Interreg :
60 300,11€
- Fonds propres :
40 362,65€

DÉPENSES

- Frais de fonctionnement :
335 987,29€
- Frais de personnel :
1 007 961,87€

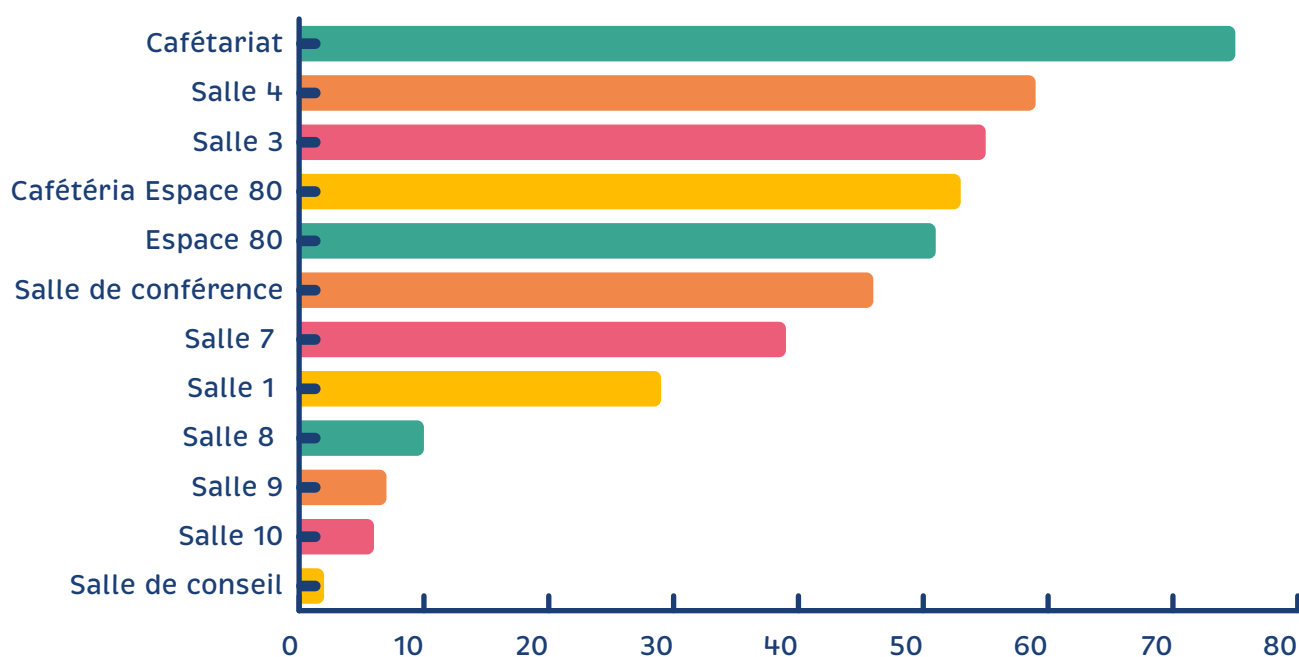
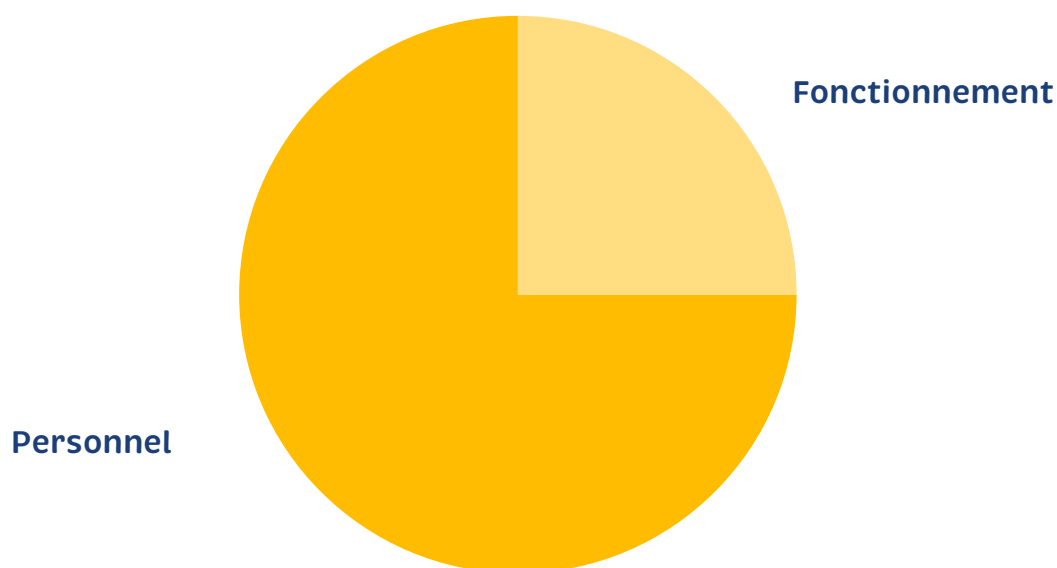
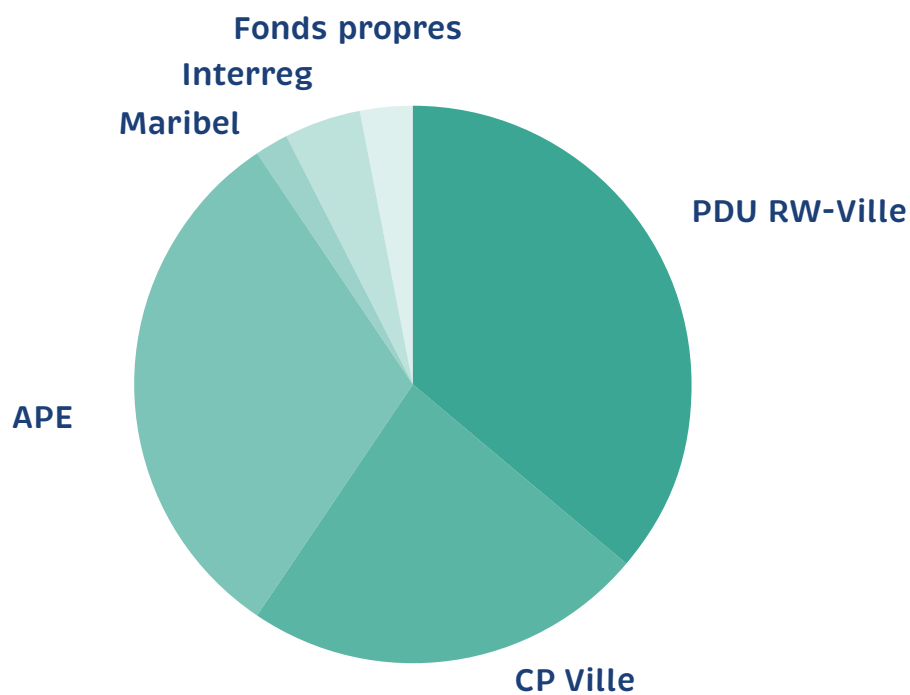
PHASE DE TEST : GRATUITÉ DU MATÉRIEL

Dans le cadre du soutien aux acteurs locaux, la MPA a instauré, le 17 février 2025, une politique de gratuité pour la location de matériel destinée aux associations dont les activités se déroulent à Charleroi. Cette initiative stratégique visait à compenser le passage au modèle payant du service de prêt de la Ville de Charleroi, afin de préserver l'accessibilité logistique pour les petites structures.

Après une phase test de six mois, le bilan de cette mesure s'est avéré mitigé, nous contraignant à un réajustement de notre modèle :

- sursollicitation et gaspillage : l'absence de coût a entraîné des réservations disproportionnées par rapport aux besoins réels ;
- absentéisme logistique : de nombreux matériels réservés n'étaient finalement pas retirés, bloquant inutilement le stock pour d'autres partenaires ;
- charge administrative accrue : ces comportements ont généré un volume de travail infructueux pour notre service logistique, au détriment de l'efficacité globale.

Face à ces constats, la MPA a décidé de revenir à un modèle de location payant. Ce retour à la tarification ne vise pas la rentabilité, mais agit comme un levier de responsabilisation indispensable pour garantir une gestion équitable et durable du parc de matériel au profit de l'ensemble du secteur associatif.



NOUVEAUTÉ 2025

UTILISATION D'ODOO



Gérer les cotisations, les salles et les citoyens engagés devenait un vrai défi logistique ! Pour gagner en efficacité, la MPA a choisi de se doter d'un CRM.

Ce projet, mené en équipe avec l'appui de Sébastien Wilfart, consultant en informatique de gestion, Wolf Solution&Tech, nous a conduits vers Odoo.

Ce changement transforme notre quotidien : la gestion de nos services payants par devis renforce notre transparence et notre professionnalisme.

En regroupant toutes nos données sur une plateforme unique, nous bénéficions enfin d'une lecture fluide et immédiate de nos actions.

Si Odoo porte déjà l'essentiel de notre quotidien opérationnel, nous sommes convaincus que ce n'est que le début : le potentiel de l'outil est vaste et nous continuerons d'en explorer les fonctionnalités.

MANIFESTATIONS CONTRE LES MESURES DE L'ARIZONA

Le 31 mars 2025, la Maison de la participation et des associations a rejoint les rangs de grève nationale dans le centre de Charleroi, marquant un temps fort de résistance face aux menaces pesant sur notre secteur. Dans un contexte de tensions sociales accrues, il était impératif pour la MPA de porter la voix des associations et de réaffirmer que nos structures ne sont pas un cout, mais le véritable poumon social de notre région.

L'importance de notre présence à ce rassemblement tenait à notre rôle de fédérateur : en tant que maison de soutien aux associations, nous ne pouvions rester spectatrices d'un « drame social » annoncé. La mobilisation visait à dénoncer l'asphyxie budgétaire et législative qui prive les associations de leurs moyens essentiels d'action. Pour la MPA, participer à cette journée d'arrêt de travail symbolique, c'était montrer que sans l'associatif, c'est tout un écosystème de solidarité et d'émancipation qui s'effondre.

Le risque majeur identifié lors des échanges sur le terrain concerne les mesures portées par la coalition « Arizona ». Ces réformes, orientées vers une austérité budgétaire stricte et une marchandisation accrue des services, menacent directement l'autonomie des ASBL. Le danger est double : d'une part, une réduction drastique des subsides de fonctionnement qui fragilise l'emploi associatif, et d'autre part, une transformation du secteur en simple exécutant des politiques publiques au détriment de sa fonction critique et créative.

En conclusion, **ce retour à la rue a permis de rappeler que la solidarité n'est pas une marchandise**. La MPA continuera de s'opposer à toute vision politique qui réduirait l'engagement citoyen à une simple variable d'ajustement économique, car l'avenir de nos quartiers dépend de la survie de ce réseau de proximité indispensable.



Crédit photo : Thierry Lesoil



L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF

L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2025

Le 14 octobre 2024, la Ville de Charleroi et la MPA ont lancé l'édition 2025 de l'appel à projets « Initiatives citoyennes » dont le budget total s'élève à 40 000 €. Celui-ci est séparé en deux parties :

- 25 000 € à hauteur de 5 000 € maximum par projet pour la catégorie ASBL ;
- 15 000 € à hauteur de 2 500 € maximum par projet pour la catégorie association de fait.

Nous avons reçu 32 candidatures lors de cette édition dont 26 ont continué l'aventure jusqu'à terme. Les raisons principales de l'abandon de certaines candidatures relevant de motifs personnels ou de soucis d'organisation dans le chef des candidats, tandis que 3 candidatures n'entraient pas dans le cadre du présent appel.

Les projets retenus se sont défendus lors d'une seule étape où les candidats pouvaient recevoir un soutien financier de deux manières :

- le vote en présentiel lors de la soirée de clôture de l'appel à projets ;
- le vote unique d'un jury composé de jeunes investis au sein des maisons de jeunes de Charleroi. Ce jury a pu désigner un lauréat dans la catégorie ASBL et un lauréat dans la catégorie association de fait.

Fort de l'expérience de l'Appel à projets 2024, nous avons remarqué que les rencontres générées lors de la soirée de clôture étaient riches de sens.

Par ailleurs, le fonctionnement de la plateforme « CharleroiMonOpinion » a subi de nombreuses modifications. Lors de l'exercice 2024, nous avons perdu près de 800 votants alors qu'il est de coutume de recevoir approximativement 1000 votes.

C'est pourquoi, nous avons proposé aux candidats de défendre leurs projets directement au contact du public.

La soirée de clôture a eu lieu le 30 Janvier 2025 et a dépassé toutes nos attentes en terme de mobilisation puisque près de 600 personnes ont marqué leur présence.

La particularité de cette édition a été de permettre au public de voter dans les isolements utilisés lors des élections. Ceci a été particulièrement apprécié du public. Cela nous a permis de donner à cette cérémonie un cadre cérémoniel et protocolaire appréciable.

Le vote du public et du jury a permis de soutenir douze projets tout au long de l'année 2025.



ASBL

RÉSULTATS

VOTES PROJETS



- 141 Panorama 2025 "Festival sur un terriil à Marcinelle - Rafales ASBL
- 131 Chanter, signer, communiquer - Chorale Citoyenne "Les Motivés" ASBL
- 117 Fête de la Bière de Gosselies 2025 - Les Guides et Scouts de Gosselies ASBL
- 113 Une épicerie pour tous - La Faim du Mois ASBL
- 112 Femmes de Mars-Organisation de la Manifestation pour la Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes - Présence et Action Culturelle Charleroi ASBL
- 32 Mini Parc en fête + brocante de Charleroi Nord - Out team Charleroi Nord ASBL

Coup de ♥ du jury

- 103 Artemyst pour tous - Artemyst pour tous ASBL
- 92 Yes, We Dance ! - Orisha ASBL
- 79 A l'Eau ! A l'EAU ! Quelle nouvelle ? - Marchienne Babel ASBL
- 73 Sur le fil conducteur de l'enfance et des saisons, des parents créateurs se promènent et se rencontrent - Maison Ouverte ASBL
- 53 Les P'tits Citoyens à Gosselies-Les Mercredis citoyens - Service d'Actions en Milieu Ouvert : AJMO ASBL
- 42 Ponts d'enfance : Cultiver la rencontre et la diversité - ECLAT/ СЯЙВО ASBL
- 38 Carol'Or, Charleroi à vélo sans âge - Carol'Or ASBL
- 38 Le Jardin des Artistes - Indigen Agency ASBL
- 33 Des livres au Cazier - Des livres Ici ASBL

Associations de fait

RÉSULTATS

VOTES PROJETS



- 92 La chasse aux œufs du CIG - Comité d'Initiatives Gilliciennes
- 87 El Martchî - Collectif El Martchî
- 72 Tous au Haut-Fourneau 4 de Charleroi - Association Culture Haut-Fourneau 4 du Cœur de Charleroi (A.C.H.F.4.C.C)
- 65 Fête du quartier des petits loups-1ère édition - Les Amis des Petits Loups
- 61 Fête des enfants au Parc Sénécharles - Les Amis du Sénécharles
- 52 50ème Marche du Pays de Charleroi - Les Traîne-Savates de Montignies-Sur-Sambre

Coup de ♥ du jury

- 48 Franche Taverne - Gardes de la Tour Gosselies
- 45 Run and Bike "La Charbonnade"- 9ème édition - S&P Events
- 43 Aménagement du Jardin des Moissons partagées - Comité de quartier du Louvy
- 22 Rucher de la Brouchettere - Rucher de la Brouchettere



L'APPEL À PROJETS INITIATIVES LOCALES 2025

Le présent appel a vu le jour en mars 2025 après un constat réalisé avec les conseils de participation. En effet, le budget alloué aux CP soutenait très fréquemment les mêmes initiatives et les mêmes associations depuis plusieurs années. La volonté des membres des conseils de participation était d'élargir le cercle des bénéficiaires. Pour rappel, chaque conseil de participation dispose d'un budget de 6 000€ à affecter à des démarches de cohésion sociale. Les membres de CP ont décidé de faire pot commun (30 000€) et d'en affecter la moitié à un appel à projet dont ils seraient les gestionnaires.

Après de nombreuses discussions avec les citoyen·ne·s investi·e·s, la volonté de créer cet appel à projets a vu le jour.

Via cet appel à projets, la MPA met à disposition des ASBL et des associations de fait un budget total de 15 000 € pour réaliser des événements qui dynamisent les quartiers.

Chaque association peut demander un maximum de 1 000 € par an pour un ou plusieurs projets à réaliser impérativement dans l'année 2025. La demande de soutien se fait par l'intermédiaire d'une candidature en ligne.

La MPA analyse préalablement les candidatures et veille à l'éligibilité du projet et des dépenses prévues par l'association qui porte le projet.

Ces projets sont soumis à un comité d'attribution constitué de citoyen·ne·s volontaires, issu·e·s des conseils de participation, dont l'objectif est de se réunir pour sélectionner les projets de quartiers pouvant bénéficier d'un subside de la Ville de Charleroi. La MPA, elle, participe aux réunions du comité d'attribution pour assurer la logistique, le respect de la collégialité et les modalités de délibération. Les associations, quant à elles, viennent présenter et défendre leur projet devant le comité d'attribution.

Lorsque l'accord est donné par le comité d'attribution, c'est la MPA qui prend le relais pour réaliser les marchés publics et les dépenses affectées aux dits projets.

L'objectif d'élargir le nombre de bénéficiaires a été atteint puisque 35 candidatures ont été reçues dont 22 projets soutenus (12 en ASBL et 10 en association de fait). Treize projets n'ont pas pu être soutenus car ceux-ci ne rentraient pas dans le cadre du présent appel.





Liste des projets soutenus :

- ASBL La Table ronde
Le café solidaire ;
- Parc Sénécharles
Chasse aux œufs ;
- ASBL Secteur 42
Festival de jeux de société ;
- ASBL Cécifoot
Championnat européen de football pour mal et non-voyants ;
- Collectif El Martchî
À l'abri d'El Martchî... ;
- Kangourou Trial Club
Une journée ensemble ;
- ASBL Carolo Foot
Fête des enfants 2025 ;
- ASBL Orisha
Yes, We Dance ;
- Comités des fêtes marchiennois
Marché de fin d'année ;
- ASBL Comité des fêtes de la Madeleine
La Madeleine 2025 ;
- Comité de quartier « Fiers Damrémois »
Fête des voisins : marché aux fleurs & parade de Noël ;
- Animation de quartier Jumet Heigne
Soirée animations & cortège de Noël ;
- ASBL Stard1jour
Halloween Marcinelle 2025 & Marche solidaire sans différence ;
- Comité de quartier du Bierchamps
Un comité branché ;
- ASBL Orbitale
Le Joyeux Bordel de la rue de Marcinelle n° 5 ;
- Association du HF4 Charleroi
Marche flambeau HF4 & animation culture ;
- ASBL Aux trois coups
Inauguration d'un marché de Noël dans le village de Goutroux ;
- Comité de quartier du Louvy
Bourse aux jouets ;
- ASBL Black Country
Tournoi de foot & souper inter-maison de jeunes ;
- ASBL La Noria
Des parents explorateurs ;
- ASBL AJMO (Antenne de Gosselies)
Les sup'Air Héros.



L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2026

Le 16 octobre 2025, la Ville de Charleroi et la MPA ont lancé l'édition 2026 de l'appel à projets « Initiatives citoyennes » avec les mêmes conditions citées ci-dessus pour l'édition 2025.

Nous avons atteint un chiffre record de 37 candidatures. Nous pouvons interpréter ce record comme un réel cri de l'associatif de plus en plus marqué par une situation financière compliquée.

Par ailleurs, le travail intensif de la cellule communication de la MPA augmente la visibilité de l'appel à projets. Cela ne peut qu'attirer de nouveaux candidats.

Lors de la soirée du 29 janvier 2026, les candidats pourront défendre leurs projets face au public par la tenue d'un stand dynamique.

Quant au public, il aura la lourde tâche de voter et de désigner les lauréats de cette édition.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations 2025 a été conçu sur deux jours pour répondre à un double objectif : **renforcer la professionnalisation du secteur le vendredi et célébrer l'engagement citoyen avec le grand public le samedi.** Cette temporalité permettait de passer de la réflexion stratégique à la mise en lumière concrète des projets carolos.

La journée du vendredi était dédiée aux échanges entre professionnels et bénévoles à travers quatre ateliers thématiques :

- Intelligence artificielle : l'utiliser en bonne intelligence ;
- Bénévoles : les recruter et les garder motivés ;
- Assurances : les couvertures pour des activités sereines ;
- Activités commerciales : les concilier avec le but non lucratif.

Le samedi, le Forum s'est transformé en une véritable vitrine associative. Stands interactifs, démonstrations et rencontres directes ont permis aux citoyens de découvrir la richesse du tissu local.



CINÉ-DÉBAT :

« 2121 HYPOTHÈSES, ASSOCIATIONS »

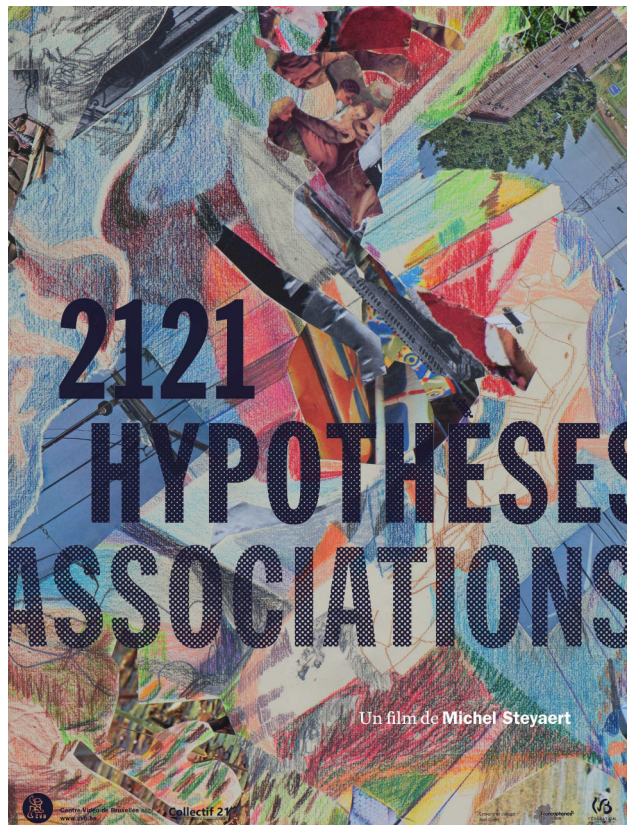
La Maison de la Participation et des Associations a organisé, le 10 juin 2025, un ciné-débat au Quai10 autour du documentaire « 2121, Hypothèses, Associations ». Cette initiative, menée en présence du réalisateur Michel Steyaert, visait à interroger les mutations profondes du secteur associatif belge suite à son intégration dans le Code des Sociétés et des Associations.

L'objectif premier de cette rencontre était de créer un espace de pause réflexive pour les acteurs de terrain. En projetant ce « film choral », la MPA souhaitait sensibiliser le secteur aux risques de marchandisation et à la transformation de l'ASBL en une entreprise « presque » comme les autres. Il s'agissait de questionner la place du bien commun face aux impératifs de rentabilité et aux nouvelles exigences des pouvoirs publics. Pour la MPA, organiser une telle séance est essentiel pour réaffirmer que l'associatif reste avant tout un vecteur d'émancipation et de transformation sociale, et non un simple prestataire de services.

L'impact de la soirée s'est mesuré à la qualité des échanges qui ont suivi la projection. Le débat a permis de libérer une parole franche sur le sentiment d'essoufflement ressenti par certains bénévoles et professionnels face à la bureaucratisation croissante. Les discussions ont mis en lumière une volonté commune de préserver la spécificité associative : ce fameux « presque » qui distingue l'engagement désintéressé de la logique de profit.

Le public a insisté sur la nécessité de renforcer les réseaux de solidarité locale, comme ceux portés par

la MPA, pour résister à l'isolement institutionnel. En conclusion, ce ciné-débat a agi comme un catalyseur, rappelant que l'avenir de l'associatif dépendra de notre capacité collective à défendre son autonomie politique et sa fonction critique au cœur de la cité.





LE SERVICE FINANCIER

À partir du 1er janvier 2026, la facturation électronique via le réseau Peppol devient obligatoire pour toutes les ASBL assujetties à la TVA en Belgique. Cette réforme impose l'abandon des factures papier ou PDF classiques au profit de formats numériques structurés pour toutes les transactions entre professionnels (B2B). Le non-respect de cette obligation expose les structures à des amendes administratives pouvant atteindre 5 000 €.

Consciente de l'impact de cette mesure sur le secteur associatif, **la MPA s'est mobilisée pour accompagner cette transition.** Nous avons organisé une matinée de formation spécialisée avec Talent's House, une société spécialisée dans le domaine de la comptabilité et de la fiscalité, permettant de clarifier les aspects techniques et les échéances légales.

Pour aller plus loin, notre service comptable reçoit les associations sur rendez-vous individuels. Cet accompagnement sur mesure permet à chaque structure de vérifier sa conformité, d'adapter ses outils informatiques et d'aborder sereinement cette mutation numérique indispensable.



LE SERVICE JURIDIQUE

Au cours de l'année écoulée, le service juridique a poursuivi ses missions d'information, de conseil et d'accompagnement auprès des associations.

Une part importante de l'activité a, une nouvelle fois, été mobilisée par les nombreuses demandes liées aux adaptations statutaires imposées par l'entrée en vigueur du Code des Sociétés et des Associations (CSA).

Au-delà de ces obligations légales, le service a assuré un accompagnement individualisé, comprenant :

- l'organisation de rendez-vous individuels afin de répondre aux demandes spécifiques des associations ;
- la vérification de la conformité aux obligations légales et le soutien à une gestion saine et rigoureuse des ASBL ;
- la relecture et l'analyse de règlements de travail ;
- la rédaction de conventions.

Le service joue également un rôle essentiel en matière de formation, en proposant un module juridique visant à renforcer les compétences des gestionnaires associatifs, favoriser leur autonomie et encourager les bonnes pratiques de gestion.

En 2025, cinq formations ont été organisées.

Par ailleurs, **le service a assuré un soutien concret à la vie associative à travers :**

- l'accompagnement de 27 créations d'associations ;
- le suivi de 28 procédures de dissolution ;
- la gestion de 86 modifications statutaires.

LE SERVICE PROJET

Formation « Premier pas »

Dans le cadre des formations « Premier pas », l'objectif principal est de fournir aux porteurs de projets les bases essentielles d'une bonne gestion de projet. Cette approche repose sur les questions fondamentales (qui, quoi, où, comment, pourquoi) et s'inscrit directement dans la réflexion autour des futurs statuts de l'association, notamment le but social et les objectifs sociaux.

Ces formations constituent également un espace d'écoute et d'échange permettant d'identifier les besoins des participants, de leur apporter des conseils adaptés et, si nécessaire, de proposer des rendez-vous individuels afin d'approfondir certains projets.

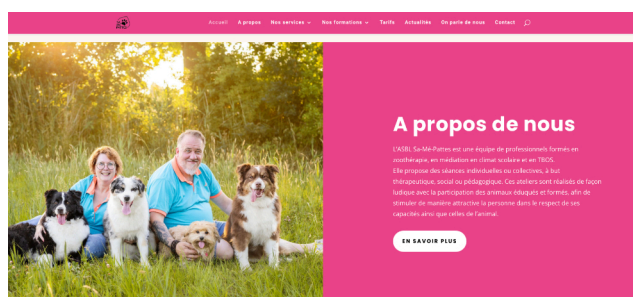
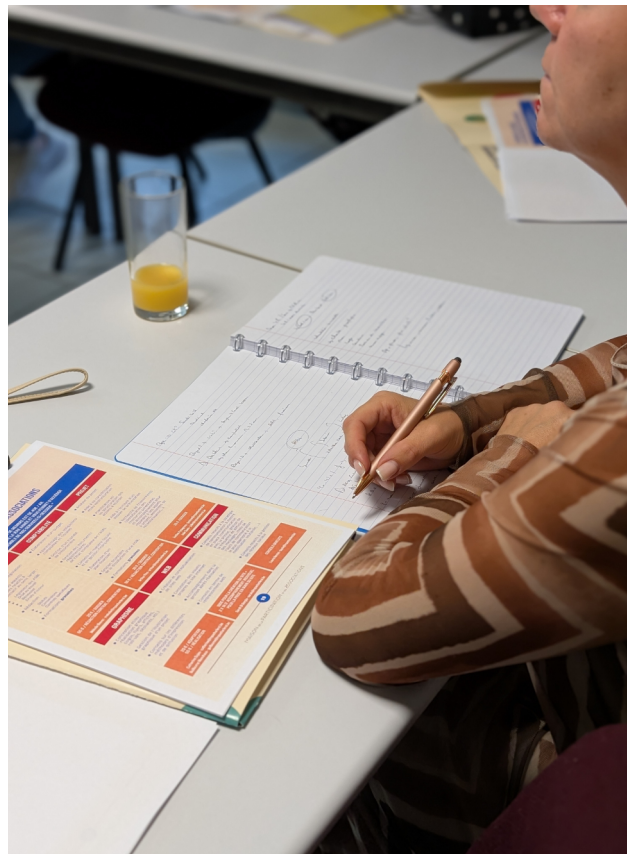
En 2025, 17 formations ont été organisées et 87 projets ont été présentés.

Accompagnement de projet

L'accompagnement individuel vise à soutenir les porteurs de projets dans la concrétisation de leur future ASBL. Il s'agit d'un travail collaboratif consistant à construire le projet avec eux, à les écouter activement et à les réorienter si nécessaire.

Une attention particulière est portée à l'ouverture du champ des possibles, en encourageant la réflexion critique et positive. Cela inclut la recherche d'alternatives telles que la mise en place de partenariats, la recherche de sponsors, les collaborations ou encore le développement d'activités génératrices de revenus.

En 2025, 41 projets ont été suivis (issus des formations « Premier pas » 2024 et 2025).



LE SERVICE WEB

Nous proposons un service de création de sites internet destiné aux associations souhaitant améliorer leur visibilité en ligne.

Ce service accompagne les structures dans la mise en place d'un site simple, clair et adapté à leurs besoins. De la réflexion du projet à la mise en ligne, un soutien est apporté à chaque étape afin de permettre aux associations de disposer d'un outil efficace pour présenter leurs activités et communiquer avec leur public.

Une attention particulière est également portée à l'autonomie des utilisateurs, afin que les associations puissent facilement gérer et faire évoluer leur site au fil du temps.

À travers ce service, **la MPA soutient le développement numérique des associations et contribue à renforcer leur visibilité.**

LE SERVICE COMMUNICATION

L'année 2025 a été marquée par une redynamisation stratégique de la communication de la MPA. La priorité a été de restructurer nos outils pour réaffirmer notre présence dans le paysage associatif carolo et renforcer sa visibilité auprès de ses partenaires historiques et nouveaux.

L'objectif n'était pas seulement de communiquer, mais de reconstruire une image de référence cohérente et crédible. **Pour ce faire, nous avons défini une nouvelle ligne éditoriale claire, pensée pour remettre la MPA au cœur de l'écosystème local :**

- identité réaffirmée : définir un ton et un visuel cohérents pour que chaque prise de parole soit immédiatement identifiée « MPA » ;
- valorisation de l'expertise : produire des contenus de fond (réformes législatives, enjeux sociétaux) pour redevenir une source d'information de référence ;
- visibilité active : intensifier notre présence numérique pour recréer du lien et de l'interaction avec le tissu associatif ;
- mise en réseau : agir comme un porte-voix pour les initiatives locales, replaçant la MPA au centre de la dynamique citoyenne.

Lancement de la formation « Initiation à la communication : boostez la visibilité de votre association »

Face à la multiplication des canaux de diffusion, la MPA a lancé la formation « Initiation à la communication » pour offrir aux associations les clés d'une visibilité cohérente et efficace. L'objectif est de permettre aux porteurs de projets de ne plus subir leur communication, mais de la piloter stratégiquement.

Ce module pose les bases indispensables : définir ses objectifs, identifier ses cibles et choisir les bons outils (réseaux sociaux, presse locale, affichage). En structurant leur message, les associations renforcent leur impact et leur crédibilité auprès du public carolo. C'est un accompagnement essentiel pour que chaque engagement associatif trouve l'écho qu'il mérite.

LE SERVICE GRAPHISME

Le contexte de la création graphique a fortement évolué. Avant, les outils étaient chers et complexes, et les associations dépendaient du service graphique pour produire leurs visuels. Notre rôle était surtout de répondre à des demandes de création.

Aujourd'hui, les outils sont accessibles et l'intelligence artificielle permet de générer facilement des images. Les associations produisent davantage en autonomie. Ce changement déplace notre rôle.

Le service graphique ne se limite plus à produire : il accompagne davantage en amont. L'enjeu est d'aider les structures à clarifier leur message, définir leur identité (vision, missions, valeurs) et la traduire en une communication cohérente. Dans un contexte où l'IA facilite la production, le sens devient central pour éviter des visuels uniformes et sans identité.

Ce travail se fait en collaboration étroite avec le service d'accompagnement de projets, afin d'assurer une cohérence entre le fond des initiatives et leur traduction visuelle.

Concrètement, le service s'organise autour de deux approches :

Faire avec : accompagner, structurer, former et rendre les associations plus autonomes (cohérence visuelle, Canva, outils).

Faire pour : réaliser des diagnostics et produire des identités graphiques lorsque c'est nécessaire.

Dans cette dynamique, la MPA a lancé en 2025 une formation « Canva : maîtriser les bases pour créer des visuels percutants », en réponse au passage de la commande à l'auto-crédation. Fidèle aux principes de l'éducation permanente, cette formation vise à outiller les associations et renforcer leur capacité d'expression.

Le programme s'adresse à deux publics :

- les débutants, pour lever les freins techniques ;
- les utilisateurs réguliers, pour approfondir les fonctionnalités et suivre les évolutions de l'outil.

Au-delà de l'outil, ces formations permettent de transmettre les bases de l'infographie (hiérarchie visuelle, choix des couleurs, lisibilité) afin de produire des visuels à la fois efficaces et cohérents.

Parallèlement, une nouvelle ligne éditoriale a été développée pour renforcer l'image de la MPA et mieux toucher ses publics cibles.

Chiffres 2025

- 11 logos créés ;
- 2 refontes de logos existants ;
- 10 projets accompagnés visuellement (affiches, flyers, visuels réseaux sociaux) ;
- Séances de brainstorming animées (dont naming de projets) ;
- Intégration de chartes graphiques dans Canva ;
- Lancement et animation de formations Canva.



Canva
POUR LES ASSOCIATIONS

Comme l'ASBL SARAH,
formez-vous à la plateforme
CANVA pour transformer et
dynamiser votre identité
visuelle !

**JEUDI 27
NOVEMBRE
9H00 > 12H00**

FORMATION
Accompagner la personne
souffrant de troubles
psychiatriques
15 septembre 2025

de 9h à 16h
Boulevard Zola Dron, 1
67000 Strasbourg
67000 Strasbourg

FORMATION
Les huiles essentielles
en soin de confort
16 septembre 2025

de 9h à 16h
Boulevard Zola Dron, 1
67000 Strasbourg
67000 Strasbourg

FORMATION
De l'agressivité
à l'assertivité
pour éviter les conflits
18 & 19 septembre 2025

de 9h à 16h
Boulevard Zola Dron, 1
67000 Strasbourg
67000 Strasbourg

LA PARTICIPATION CITOYENNE

ASSEMBLÉE CITOYENNE CAROLO

Le lancement de l'assemblée citoyenne pour la redynamisation du centre-ville marque une étape clé dans la politique de participation de la Ville de Charleroi. Ce dispositif ambitieux, coconstruit avec l'expertise de la MPA et de Periferia, place l'habitant et l'utilisateur au cœur des décisions urbaines. L'enjeu dépasse la simple rénovation des infrastructures : il s'agit de redévelopper la « chair » de la ville en s'appuyant sur l'expérience de ceux qui la pratiquent au quotidien.

L'objectif : redéfinir l'attractivité par l'usage

L'assemblée doit répondre à une question cruciale : quels projets concrets peuvent rendre le centre-ville plus attractif, durable et inclusif ? Pour y parvenir, le processus mobilise des citoyens tirés au sort ainsi que des habitants de la périphérie.

Un impact espéré : de la parole à l'action durable

L'impact attendu de cette démarche est la transformation du ressenti citoyen en une feuille de route politique tangible. En plaçant le curseur sur l'expertise d'usage, nous visons :

- une adéquation réelle entre les futurs aménagements (places, aires de jeux) et les besoins des Carolos ;
- un renforcement du lien social et du sentiment d'appartenance à une métropole en pleine mutation ;
- une légitimité accrue des décisions publiques grâce à un processus transparent et coconstruit.

EXPO HOMO DETRITUS

Face aux incivilités récurrentes et aux dépôts clandestins à Charleroi, la MPA a accompagné un groupe de citoyens à l'exposition Homo Detritus (organisée par Tibi). **Fidèles à notre mission d'éducation permanente, nous voulions replacer le citoyen comme acteur responsable de son environnement.**

L'objectif était de décoder les mécanismes de surconsommation et de rendre visible l'invisible : l'impact physique de nos déchets.

L'impact est immédiat : cette prise de conscience collective a transformé l'indignation face aux saletés du quartier en une volonté d'agir concrètement pour une ville plus propre.





CONSEILS DE PARTICIPATION

Après trois années de gestion du dispositif légué par la Ville en 2022, la MPA a mené en 2024 une phase d'analyse approfondie pour évaluer l'impact réel de ces outils de participation. Cette réflexion de fond – nourrie par l'expertise d'un superviseur externe, des échanges avec d'autres villes wallonnes, des sondages auprès des citoyens investis et une évaluation critique des étudiants en sciences humaines du campus UCharleroi – a mis en lumière plusieurs éléments :

- manque de représentativité : un recrutement basé sur le bouche-à-oreille favorisant l'entre-soi et freinant l'inclusion des jeunes, des actifs et de la multiculturalité carolo ;
- un découpage territorial qui ne fait pas sens pour les citoyen-ne-es : le fonctionnement des « districts » correspond à la gestion administrative de la Ville mais ne correspond pas à la vision qu'ont les Carolos des territoires sur lesquels ils veulent agir ;
- impact trop local : une tendance des participants à se concentrer sur leur quartier, au détriment d'une vision collective du bien commun ;
- formats rigides : des cadres d'animation et des horaires peu adaptés aux réalités citoyennes et professionnelles actuelles.

Le renouveau : les Rencontres citoyennes

Fort de ce constat, la MPA a lancé en 2025 les Rencontres citoyennes, un espace de coconstruction plus souple, inclusif et ouvert à toutes et tous. Contrairement aux anciens modèles, ce format s'affranchit des ancrages territoriaux prédéfinis pour s'adapter aux besoins réels du terrain et travailler par projets thématiques.

L'objectif est de transformer l'expertise de terrain des Carolos en actions concrètes. Qu'il s'agisse de marches exploratoires, d'ateliers collaboratifs ou de rencontres avec des experts, chaque citoyen peut désormais s'impliquer selon ses disponibilités et ses compétences. Cette démarche transversale place l'intelligence collective au centre du processus pour renforcer durablement le « pouvoir d'agir » des habitants de la Ville.



LE RÉSEAU JAQUADY

Le réseau Jaquady (Jardins de quartiers dynamiques) a poursuivi en 2025 son engagement en faveur du développement des jardins partagés à Charleroi, contribuant activement au renforcement du lien social, à la participation citoyenne et à l'amélioration du cadre de vie.

L'année se clôture avec 19 jardins partagés actifs, témoignant du dynamisme du réseau et de l'implication croissante des habitants dans ces espaces collectifs.

Visites de terrain et collaborations

Tout au long de l'année, des visites de terrain ont été organisées afin de favoriser les échanges de pratiques entre les jardins. Ces rencontres ont permis d'accompagner les porteurs de projets, de soutenir les dynamiques locales et de renforcer les liens entre les différents acteurs.

Une rencontre a également été organisée entre l'AS-BL Chana et les porteurs de projets dans le cadre de l'appel à projets Biodiversité, permettant de structurer les candidatures et d'encourager les initiatives en faveur de la biodiversité.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont eu lieu directement dans les jardins afin d'échanger sur les projets de l'année et leurs évolutions.

Un travail spécifique a été mené au jardin partagé Jardinelle de Marcinelle, avec la sécurisation du site par l'installation de barrières ERAS, réalisée par les usagers eux-mêmes afin de délimiter et protéger l'espace.

Une réunion d'accueil et de rencontre a également été organisée avec les nouveaux bénévoles de Jardinelle, renforçant la dynamique collective du lieu.

Évènements marquants

L'année 2025 a été ponctuée de nombreux évènements favorisant la convivialité et la visibilité des jardins partagés :

- 1er juin : fête au Jardin du Soleil, moment festif rassemblant les participants autour d'activités conviviales ;
- 4 juin : fête au Jardin de Rémy, favorisant la rencontre entre habitants du quartier et jardiniers ;

- 7 juin : inauguration du verger « Là où les pot'irons », marquant la création d'un nouvel espace de production fruitière collectif ;
- 21 juin : fête du solstice à Jardinelle, célébration estivale renforçant la cohésion du groupe ;
- 25 juin : inauguration du four à pain au Jardin des Vallées, nouvel outil collectif favorisant les activités participatives ;
- 28 juin : portes ouvertes à la Cité Jardins, permettant au public de découvrir les initiatives locales ;
- 18 octobre : portes ouvertes à La Pépinière à Idées, valorisant les projets et initiatives du jardin ;
- 29 novembre : Journée de l'arbre, activité de sensibilisation à l'environnement et à la plantation.

Perspectives et nouveaux projets

Des rencontres ont été organisées en fin d'année avec de nouveaux porteurs de projets en vue de la création de jardins partagés pour 2026, confirmant l'intérêt grandissant pour ce type d'initiatives.

Projets pour 2026

Pour l'année 2026, le réseau Jaquady prévoit de :

- accompagner les nouveaux jardins dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- soutenir les jardins existants dans l'organisation de leurs évènements ;
- renforcer les échanges et les rencontres entre les différents jardins du réseau ;
- poursuivre le développement d'initiatives collectives favorisant la participation citoyenne.

Ces actions illustrent la volonté du réseau Jaquady de consolider et d'étendre les dynamiques de jardins partagés à Charleroi, en plaçant l'humain, la solidarité et l'environnement au cœur de ses priorités.



PROJET TRANSFRONTALIER « BELIEVE »

BÉNÉVOLAT, LEVIER D'INSERTION VERS L'EMPLOI

Le projet BELIEVE est un projet de coopération transfrontalière visant à renforcer l'employabilité de personnes éloignées de l'emploi en valorisant le bénévolat comme levier d'insertion sociale et professionnelle. Il repose sur l'idée que l'engagement bénévole permet de développer des compétences transversales, de reprendre un rythme, de restaurer la confiance en soi et de (re) créer du lien social, autant d'éléments essentiels dans un parcours vers l'emploi.

Le projet s'adresse à des publics variés : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, personnes en réorientation professionnelle, jeunes en stage d'insertion ou encore personnes en situation de handicap. Souvent éloignées du marché du travail depuis une longue période, ces personnes ont besoin d'un accompagnement progressif, individualisé et adapté à leur réalité.

Concrètement, le projet BELIEVE propose un parcours en plusieurs étapes. Il débute par des animations collectives de sensibilisation au bénévolat et à la découverte du monde associatif. Ces animations permettent aux participants de mieux comprendre ce qu'est le bénévolat, les droits et devoirs du bénévole, ainsi que les compétences qui peuvent être développées dans ce cadre. Elles visent également à déconstruire certaines représentations et à rassurer les participants quant à la compatibilité entre bénévolat et statut de demandeur d'emploi.

Ensuite, les personnes intéressées bénéficient d'entretiens individuels afin d'identifier leurs envies, leurs compétences, leurs freins éventuels et leurs objectifs. Sur cette base, un travail de recherche est effectué pour identifier une association correspondant au profil de la personne et aux compétences qu'elle souhaite développer. Une attention particulière est portée au choix de la structure d'accueil, afin que l'expérience bénévole soit positive, encadrée et porteuse de sens.



Une fois le bénévole intégré dans une association, un suivi est assuré par le chargé de projet en lien avec l'association accueillante et les partenaires d'insertion socioprofessionnelle. Ce suivi permet d'évaluer l'évolution de la personne, les compétences mobilisées, les difficultés rencontrées et les perspectives pour la suite de son parcours.

Le projet BELIEVE accorde également une importance particulière à la reconnaissance des compétences acquises lors du bénévolat, notamment à travers le développement d'outils tels que les *open badges*, qui permettent de valoriser les compétences transversales (travail en équipe, communication, autonomie, sens des responsabilités, ponctualité, etc.) souvent peu visibles dans les parcours des personnes éloignées de l'emploi.

Enfin, le projet repose sur un travail de partenariat important, tant avec les associations accueillantes qu'avec les structures d'accompagnement (FOREM, CPAS, missions locales, organismes de formation, etc.), ainsi que sur une coopération transfrontalière avec les partenaires français. Cette collaboration permet de partager des outils, des méthodes et des pratiques, et d'enrichir l'accompagnement proposé aux bénéficiaires.

À travers le projet BELIEVE, le bénévolat est envisagé non pas comme une finalité, mais comme une étape dans un parcours d'insertion, permettant aux personnes de reprendre confiance, de développer des compétences et de redevenir actrices de leur parcours vers l'emploi.

CONCLUSION

*« L'audace, c'est de savoir jusqu'où
on peut aller trop loin. »*

Jean Cocteau

L'année 2025 a marqué un tournant décisif pour la Maison de la Participation et des Associations (MPA) avec la fin d'un contrat de gestion et le début d'un nouveau partenariat avec la Ville de Charleroi.

Ce changement s'inscrit dans un contexte plus large où la pression budgétaire sur les associations sans but lucratif (ASBL) se fait de plus en plus ressentir. En effet, la MPA, comme de nombreuses autres ASBL, subit les conséquences du plan Oxygène destiné à équilibrer les budgets communaux. Ce plan impose à nos élus de réaliser des économies dans le secteur non marchand, mettant ainsi en péril la viabilité financière de nombreuses structures engagées dans des missions essentielles.

La dégressivité des subsides alloués à la MPA constitue un défi majeur. Pour pallier cette diminution des ressources, il devient impératif d'accroître l'ampleur de nos activités économiques.

Le Code des sociétés et des associations permet aux ASBL, depuis le 1er mai 2019, d'exercer des activités économiques. Toutefois, ces bénéfices doivent impérativement servir à des fins non lucratives. Cette évolution offre une opportunité, mais elle soulève également des interrogations sur notre identité et notre mission.

Quelle sera la configuration du secteur associatif dans quelques années ?

Une des questions fondamentales qui se pose est celle de notre crédibilité sociale. En nous engageant davantage dans des activités économiques, ne risquons-nous pas de perdre de vue notre vocation première ?

Les associations jouent un rôle crucial en comblant des lacunes que l'État ne parvient pas toujours à satisfaire. Dès lors, les ASBL ne devraient-elles pas être considérées comme des partenaires stratégiques dans l'exécution des missions d'intérêt général bien plus qu'elles ne le sont aujourd'hui ?

Cette tension entre impératif financier et engagement social ne doit pas être un frein, mais un catalyseur. Transformons les contraintes en moteur de créativité ! Pour compenser la baisse des financements, soutenir les citoyennes et citoyens dans leurs divers modes d'implication (associations, comités, rencontres, etc.) et intégrer de nouveaux publics, il nous appartient plus que jamais de mobiliser notre capacité légendaire à innover.

L'heure est à l'audace !

Caroline Davini, directrice

INTRODUCTION	3
MISSIONS	4
ORGANIGRAMME	5
CHIFFRES & BUDGET	6
▪ LOCATION DES SALLES ET MATÉRIEL	6
▪ RECETTES	6
▪ DÉPENSES	6
▪ PHASE DE TEST : GRATUITÉ DU MATÉRIEL	6
NOUVEAUTÉ 2025	8
▪ UTILISATION D'ODOO	8
▪ MANIFESTATIONS CONTRE LES MESURES DE L'ARIZONA	8
L'ACCOMPAGNEMENT ASSOCIATIF	10
▪ L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2025	10
▪ L'APPEL À PROJETS INITIATIVES LOCALES 2025	12
▪ L'APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES 2026	14
▪ FORUM DES ASSOCIATIONS	14
▪ CINÉ-DÉBAT : « 2121 HYPOTHÈSES, ASSOCIATIONS »	16
▪ LE SERVICE FINANCIER	17
▪ LE SERVICE JURIDIQUE	18
▪ LE SERVICE PROJET	19
▪ LE SERVICE WEB	19
▪ LE SERVICE COMMUNICATION	20
▪ LE SERVICE GRAPHISME	20
LA PARTICIPATION CITOYENNE	22
▪ ASSEMBLÉE CITOYENNE CAROLO	22
▪ EXPO HOMO DETRITUS	22
▪ CONSEILS DE PARTICIPATION	24
▪ LE RÉSEAU JAQUADY	25
PROJET TRANSFRONTALIER « BELIEVE »	27
▪ BÉNÉVOLAT, LEVIER D'INSERTION VERS L'EMPLOI	27
CONCLUSION	29

